

# ASSOCIATION DES ARMATEURS SUR LE LAC KIVU

## ASSALAK

*Siège Social et Administratif : Bukavu*



Bukavu, le 29/03/2010

N/Réf : /ASS/A.G/06/SEC/2010

**Objet : Conférence de Révision  
de la CPI**

Excellences Messieurs le Ministre  
des affaires étrangères et Ministre la  
Justice de la RDC

Mes Excellences,

Nous avons l'honneur de venir auprès de  
votre responsabilité pour l'objet repris ci-haut.

La Conférence de Révision, qui se tiendra  
du 31 mai au 11 juin prochains à Kampala, sera un rassemblement sans précédent  
d'Etats, réunis sur le continent africain, afin d'échanger leurs vues au sujet de la justice  
pénale internationale. La Conférence présente donc une occasion unique pour les  
gouvernements africains de réaffirmer l'importance du rôle de la CPI (quant les  
tribunaux nationaux n'ont pas la volonté ou sont dans l'incapacité de poursuivre les  
crimes de génocide, crimes de guerre et contre l'humanité) ainsi que de promouvoir  
une Cour juste et efficace. Accorder justice aux victimes de ces crimes graves contribue  
à lutter contre l'impunité. Cela a pour conséquence d'éviter que les tensions ne  
s'aggravent et donc contribue à éviter de nouveaux conflits.

L'objet premier de la Conférence de  
Révision est d'examiner un petit nombre d'amendements au Statut de Rome. En effet,  
la majeure partie de la Conférence sera consacrée aux négociations concernant le  
crime d'agression. Toutefois, un « débat général » et une session dédiée à faire un  
« niveau » (« stocktaking ») du système créé par le Statut de Rome feront également  
partie intégrante de la conférence. Plus précisément, cet « inventaire » s'organisera  
autour de quatre sujets, tous ayant une signification particulièrement importante pour  
l'Afrique : l'impact du système créé par le Statut de Rome sur les victimes et les  
communautés affectées, la coopération étatique, la complémentarité et l'interaction  
entre la paix et la justice.

---

*Ensemble nous sommes forts pour ASSALAK*  
*Tél. : 00243998668085 ; 00243998669742*  
*E-mail : [assalak2002@yahoo.fr](mailto:assalak2002@yahoo.fr)*



**Une participation active et riche en substance de la part des gouvernements africains lors de la Conférence de Révision enverra le message fort que ces gouvernements accordent beaucoup d'importance à la justice pour les victimes et permettra de peindre une image plus juste des vues africaines au sujet de la Cour.**

**Nous appelons donc notre gouvernement à être représenté au niveau ministériel à cette occasion, plus particulièrement à l'ouverture de la conférence. Nous encourageons également notre gouvernement à intervenir lors de l'exercice d' »inventaire. »**

De nombreux Etats parties africains ont déjà accumulé des expériences concrètes en relation directe avec les différents thèmes qui seront discutés lors de l'inventaire, par exemple en répondant à des requêtes de coopération de la Cour ou en adoptant des lois de mise en œuvre du Statut de Rome dans leurs législations nationales. Les Etats parties africains sont donc bien placés pour contribuer à encourager le développement de la CPI et de la justice pour les victimes plus généralement, en partageant les expériences du continent africain pendant l'exercice d'inventaire à la Conférence de Révision.

L'Union Africaine a récemment exhorté les Etats Parties à « participer activement à (la conférence de Révision) (paragraphe 12 de la Décision sur le Rapport de la deuxième réunion des Etats Parties au Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale Doc. Assembly/AU/8 (XIV). Une telle participation exige une préparation en profondeur de la part des autorités bien en avance de la Conférence de Révision. Nous vous encourageons donc d'ores et déjà à commencer à développer les interventions substantives que notre gouvernement fera pour chacun des sujets de l'inventaire. Cette préparation devrait commencer dès que possible et prévoir des consultations avec la société civile.

Enfin, nous considérons qu'une déclaration ministérielle au sujet de la Conférence de Révision, qui pourrait être adoptée à la fin du débat général à Kampala, contribuerait au succès de cet évènement. Cette déclaration pourrait réaffirmer le soutien des Etats parties à la CPI et à son mandat, en des termes généraux. Nous appelons notre gouvernement à contribuer au développement et à soutenir une telle déclaration, en application de votre engagement à lutter contre l'impunité en Afrique et à assurer la justice pour les victimes des crimes les plus graves.



La Conférence de Révision approche et toutes les opportunités qu'elle présente doivent être utilisées. Nous exhortons votre gouvernement à considérer les recommandations ci-dessus, afin de faire de la Conférence une occasion de promouvoir la justice pour les victimes et une CPI juste et efficace.

Veillez recevoir, votre Excellence, l'expression de nos respectueuses salutations

Pour l'**ASSALAK**

**Prudent MPAMA**  
Secrétaire Général

---

*Ensemble nous sommes forts pour ASSALAK*  
*Tél. : 00243998668085 ; 00243998669742*  
*E-mail : [assalak2002@yahoo.fr](mailto:assalak2002@yahoo.fr)*

